

Gérant



Guillaume Dolisi
Gérant



Paul Lefebvre
Gérant

L'équipe de gestion peut être modifiée sans préavis

Conseiller



Charles Monot
Conseiller externe
Le rôle de l'Advisor est précisé dans le disclaimer

Profil de risque (SRI)

Risque faible Rendement espéré faible Risque élevé Rendement espéré élevé

1 2 3 **4** 5 6 7

Le placement collectif présente un risque de perte en capital.

Points clés

Stratégie	Long Short US
Classe d'actif	Equity SOFR + 1% (SOFRRATE).
Benchmark	Taux de référence au jour le jour du marché monétaire américain, publié par la FED.
Devise de réf.	USD
Lancement	13/04/2026
Nb de positions.	29
AuM (M USD)	14.6

Informations légales

Gérant	VIA AM (Veritas Investment Associates)
Société de gestion	Opportunity Fund Management
Domicile	Luxembourg
Enregistrement	LU, FR
Forme juridique	SICAV / UCITS
Valorisateur	Caceis Bank, Luxembourg Branch
Dépositaire	Caceis Bank, Luxembourg Branch
Auditeur	Deloitte
Liquidité	Quotidienne
Cut-off	T - 1 12:00 CET
Règl./Livraison	T + 2

Parts disponibles

	A USD	B EUR
Invest. min.	0.1M€	1 000€
Frais d'entrée (max.)	2.00%	2.00%
Frais de sortie	0.00%	0.00%
Frais de gestion	0.50%	1.50%
Frais de fonct.	0.22%	0.22%
Taxe d'abonn.	0.01%	0.05%
Frais récurrents	0.73%	1.77%
Comm. de perf.	0.00%	0.00%
NAV	114 095.82	-

L'impact global des coûts sur votre investissement et les rendements anticipés est précisé dans le document d'informations clés.

Identifiants

	A	B
ISIN	LU3199036156	LU3199036669
BBG	MLUEAUC.LX	MOLUEEC.LX

Avril 2026

Reporting mensuel – Communication Publicitaire

Ce rapport mensuel constitue une communication publicitaire. Avant toute décision d'investissement, veuillez consulter le prospectus (disponible uniquement en anglais) et le document d'informations clés pour l'investisseur.



Monocle Long/Short US Equity (USD)

Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR) : Article 8

Objectifs d'investissement et stratégie

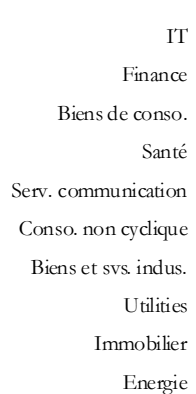
Monocle Long Short US Equity est un fonds UCITS flexible et activement géré, centré sur le marché américain. La stratégie repose sur un processus de sélection rigoureux et *bottom-up*, visant à capturer des opportunités à forte conviction à travers trois piliers distincts : des entreprises fortement sous-valorisées, des sociétés de qualité à fort potentiel de capitalisation à long terme, et des situations spéciales portées par des catalyseurs *corporate*. En ajustant activement son exposition nette, le fonds cherche à participer à la hausse des marchés tout en limitant strictement les drawdowns à 70% de ceux des indices de référence. Bien que structurellement long, l'équipe de gestion applique une allocation tactique lui permettant d'ajuster rapidement le bêta actions, afin de préserver le capital et de naviguer efficacement dans des environnements de marché changeants.

Performance cumulée & statistiques

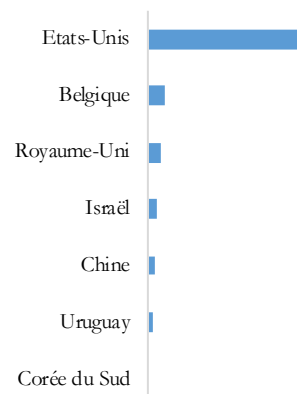
Conformément aux exigences réglementaires, les données de performance seront rendues publiques lorsque ce fonds aura été actif pendant plus d'un an.

Analyse du portefeuille

Répartition par secteur



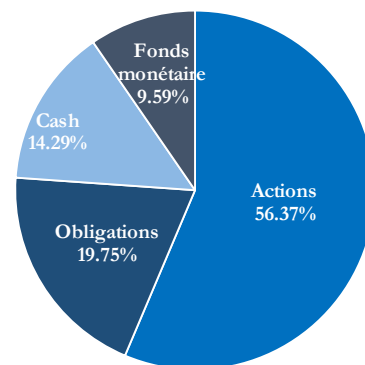
Répartition par pays



10 positions principales

1	Lakefront Biotherapeutics NV	8.0%
2	Duolingo Inc	7.4%
3	Roper Technologies Inc	6.8%
4	Klarna Group PLC	6.4%
5	Affirm Holdings Inc	6.4%
6	Snap Inc	5.0%
7	Zoetis Inc	4.7%
8	Monday.com Ltd	4.5%
9	NVIDIA Corp	4.3%
10	Post Holdings Inc	4.1%

Répartition par classe d'actifs



Exposition

Positions longues	56.6%	Positions courtes	0.0%
Exposition brute	56.6%	Exposition nette	56.6%

Sources : VIA AM - *répartitions et positions au 30 Avril 2026

■ Commentaire des gérants

Marchés : après le net repli des actions en mars, les indices ont rebondi significativement en avril. Le MSCI ACWI USD affiche une hausse de 10.22%. Si les marchés actions semblent parier sur une résolution rapide des tensions au Moyen-Orient — malgré des perspectives de production pétrolière durablement contraintes —, le principal catalyseur de ce rebond semble résider dans la saison des résultats. Globalement positive, celle-ci est venue confirmer la résilience des fondamentaux des entreprises et rassurer les investisseurs.

Titres : Début d'année mouvementée pour les lignes de Monocle Long Short US Equity – mais on les a plutôt choisies pour ça – et cela continue en avril. Pour donner deux exemples :

1. AURORA est passé en un mois de \$4.0 à \$7.50 (à la clôture d'hier) après un top à \$8.50 il y a trois jours. Rien de véritablement nouveau chez AURORA sauf une chose : l'annonce par le transporteur frigorifique Hirschbach de la commande de 500 camions pilotés par la technologie Aurora avec un démarrage fin d'année. Vous allez donc avoir d'ici six mois des camions de 20 tonnes qui vont rouler sans personne derrière le volant sur les autoroutes américaines. Attention à ce niveau de cours, la capitalisation atteint \$15 Mds pour une boîte qui n'a encore quasi pas de revenus – la ligne sera donc réduite vers 1% du fonds.
1. VITAL FARMS est elle passée de \$12.9 à \$8.3. Principale raison : suite à l'envolée sur les prix des œufs pour cause de grippe aviaire les deux dernières années, la demande a baissé. Mais dans le même temps les producteurs eux s'activaient à déployer de la capacité pour produire plus aux prix élevés. Classique effet ciseau. Celui-ci a été augmenté par le patron de Vital, qui a d'une part signé des contrats d'approvisionnements fermes sur des prix élevés avec lesquels il est maintenant collé et d'autre part utilisé en début d'année une partie de son cash pour racheter ses actions. Par conséquent même si les fondamentaux sont bons – Vital reste la marque leader des œufs « plein air » et ils ont la législation pour eux – préférable d'attendre un peu pour vérifier si le patron n'a pas d'autres trucs surprenants à faire dans cette tempête – toujours dans la tempête qu'on juge le capitaine.

■ Glossaire

Bêta : Indicateur de sensibilité d'un actif ou d'un portefeuille aux variations d'un indice de référence. Un bêta de 1 signifie une évolution similaire à celle du marché ; un bêta supérieur à 1 indique une plus grande volatilité.

Exposition brute : Somme de la valeur absolue de toutes les positions longues et courtes du portefeuille, sans compensation. Elle mesure le niveau global d'engagement et de levier du fonds.

Exposition nette : Différence entre les positions longues et les positions courtes. Elle reflète l'orientation directionnelle du fonds : positive pour un biais haussier, négative pour un biais baissier.

Long/Short Equity : Stratégie d'investissement consistant à acheter (position "longue") des actions jugées sous-évaluées et à vendre à découvert (position "courte") celles jugées surévaluées. L'objectif est de tirer profit des écarts de valorisation tout en réduisant l'exposition aux mouvements de marché.

Ratio de Sharpe : Mesure la performance excédentaire d'un portefeuille par rapport à un actif sans risque, rapportée à sa volatilité. Il se calcule comme : $(\text{rendement portefeuille} - \text{rendement sans risque}) \div \text{volatilité}$. Un ratio élevé indique une meilleure performance ajustée du risque.

SFDR : Règlement européen (UE 2019/2088) qui impose aux acteurs financiers de publier des informations normalisées sur la prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans leurs processus d'investissement et leurs produits financiers. Il introduit notamment une classification des fonds en articles 6, 8 ou 9 selon leur niveau d'engagement en matière de durabilité.

UCITS : Fonds d'investissement conforme à la directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV), qui fixe un cadre harmonisé pour la gestion collective au sein de l'Union européenne. Ces fonds respectent des règles strictes en matière de diversification, de liquidité et de transparence, offrant ainsi un haut niveau de protection aux investisseurs non professionnels.

Valeur liquidative : Montant calculé représentant la valeur d'une part de fonds. Elle correspond à la valeur totale de l'actif net du fonds divisée par le nombre de parts en circulation.

Volatilité : Mesure de l'ampleur des variations du prix d'un actif ou d'un portefeuille. Plus la volatilité est élevée, plus les fluctuations sont importantes, et plus l'investissement est considéré comme risqué.

■ Avertissement

Ce document a seulement une vocation informative et ne constitue pas : (i) une sollicitation d'achat ou de vente, (ii) ni ne peut servir de base ou de référence à un contrat ou un engagement quel qu'il soit ou un conseil d'investissement. Ce document fait référence à certains instruments financiers (les « Instrument(s) Financier(s) ») autorisés et régulés dans leurs juridictions d'enregistrement.

Conformément au Prospectus, Monocle Asset Management intervient auprès de certains compartiments de la SICAV VIA AM en qualité de sponsor, de distributeur et de conseiller stratégique (« Investment Advisor »).

Dans ce cadre, Monocle Asset Management contribue notamment à la continuité stratégique et au développement des compartiments concernés, fournit des analyses et recommandations relatives aux politiques d'investissement et participe à la commercialisation et à la distribution des compartiments concernés.

Les décisions d'investissement ainsi que la gestion quotidienne des portefeuilles relèvent exclusivement de VIA AM en qualité d'Investment Manager, sous la supervision de la Société de Gestion Opportunity Fund Management (OFM). Monocle Asset Management ne gère pas directement les portefeuilles et ne prend pas les décisions d'investissement quotidiennes.

En contrepartie de ces prestations, Monocle Asset Management perçoit une rémunération de sponsoring, une rémunération de conseil stratégique ainsi que des commissions de distribution dans le cadre de la commercialisation des compartiments concernés.

Ces rémunérations sont principalement calculées sur la base d'une quote-part des frais de gestion fixes et, le cas échéant, des frais de gestion variables applicables aux différentes classes d'actions des compartiments concernés.

Aucune action permettant l'offre publique de ces instruments n'a été prise dans d'autres juridictions exceptées celles indiquées dans le prospectus le plus récent, tous les documents relatifs à l'offre ou à l'information, en fonction des règles établies, des Instruments Financiers concernés où une telle action serait requise, en particulier les Etats-Unis d'Amérique, pour des citoyens américains (tels que définis par la « Regulation of the United States Securities Act of 1933 »). Avant toute souscription dans un pays dans lequel de tels Instruments Financiers sont enregistrés, les investisseurs doivent vérifier s'il n'existe pas de contraintes légales ou des interdictions en lien avec la souscription, l'achat, la détention ou la vente de tels Instruments Financiers. Les investisseurs qui souhaitent souscrire les Instruments Financiers contenus dans ce document doivent lire très attentivement le prospectus le plus récent, ou tout autre document et informations et consulter le rapport financier le plus récent. Le prospectus, et tous les autres documents et informations des Instruments Financiers présentés dans ce document sont disponibles auprès de votre vendeur, s'il existe, ou de l'entité qui assure le marketing des Instruments Financiers mentionnés. Le Représentant en Suisse est CACEIS (Suisse) SA et le Service de Paiement CACEIS Bank, Montrouge, Nyon Branch / Switzerland, 35 route de Signy, CH 1260 Nyon. Des exemplaires du Prospectus, des KIID, des statuts, des rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement au siège social du représentant en Suisse ou sur www.via-am.com. Plusieurs conflits d'intérêt réels ou potentiels peuvent provenir de l'ensemble des activités d'investissement des parties engagées en rapport aux Instruments Financiers, tels que leurs professionnels de l'investissement, leurs affiliés. En particulier, les contreparties ou leurs affiliés peuvent offrir de gérer d'autres véhicules d'investissement, dont les intérêts peuvent être différents de ceux des porteurs des Instruments Financiers contenus dans ce document. Les opinions incluses dans ce document sont celles de VIA au moment indiqué et peuvent changer sans notice préalable. VIA n'est pas obligé de mettre à jour ou de modifier les informations et opinions contenus dans ce document. Les investisseurs doivent consulter leur propre conseil juridique, fiscal et comptable lié à leur domicile, avant d'investir dans les Instruments Financiers afin d'obtenir un avis indépendant de la faisabilité et des conséquences d'un investissement dans les instruments présentés dans ce document.

Merci de noter que les différents Instruments Financiers présentés dans ce document incluent des degrés et types de risque différents et qu'il n'y a pas de garantie que l'un des investissements soit adapté, approprié ou rentable pour le client ou les perspectives du portefeuille d'investissement du client. Etant donné les risques économiques et de marché, il n'existe pas de garantie que les Instruments Financiers atteignent leurs objectifs d'investissement respectifs. Les performances peuvent, entre autres, être affectées par les conditions matérielles des marchés financiers ou de l'économie, incluant les taux d'intérêts, les événements et les conditions de marché en général. Les différentes stratégies sur les Instruments Financiers peuvent avoir des effets significatifs sur les résultats présentés dans ce document.

Facteurs de risques: VIA AM recommande aux investisseurs de lire attentivement la section 5 « Facteurs de risque généraux » du prospectus de produit.

La performance passée n'est pas un bon indicateur de la performance future et la valeur des Instruments Financiers peut progresser aussi bien que baisser. Les investisseurs peuvent ne pas récupérer les sommes investies. Les données de performance incluses dans ce document ne prennent pas en compte les commissions et les coûts engendrés par les créations, rédemptions et les taxes.

VIA AM est une Société de Gestion enregistrée auprès de « l'Autorité des Marchés Financiers » (AMF) en France, sous le numéro GP-15000029 (le 13 novembre 2015). SAS au capital de 476 000 Euros dont le siège social est 72 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, France. RCS Paris 812 021 582 - Membre de l'Association Française de la Gestion Financière (AFG) - Immatriculée à l'ORIAS depuis le 30 Avril 2026 sous le numéro 25002481, en qualité de courtier d'assurance ou de réassurance (COA).

© Clarity AI. Tous droits réservés.

Les données et informations fournies par Clarity AI sont propriétaires et destinées à un usage interne et non commercial uniquement. Elles sont mises à disposition « en l'état » à titre informatif et ne constituent ni un conseil en investissement ni une offre d'achat ou de vente de titres. Clarity AI et ses fournisseurs de données ne garantissent ni l'exactitude, ni l'exhaustivité, ni l'adéquation des informations à un usage particulier, et déclinent toute responsabilité pour toute perte résultant de leur utilisation.

Les éléments propres à l'approche ESG de VIA AM et aux obligations d'informations du règlement européen (UE) 2019/2088 dit Sustainable Finance Disclosure (SFDR) figurent à la fois en section 4.11 (Sustainability Risks and ESG promotion) du Prospectus de la SICAV VIA AM disponible sur le site web de la société de gestion ainsi qu'en onglet ESG à l'adresse internet suivante : <https://www.via-am.com/fr/esg>.

La Politique de vote et ses rapports peuvent être consultés sur la page suivante : <https://www.via-am.com/fr/mentions-legales>.